

portant nomination et promotion
dans l'Ordre National du Dahomey
à l'occasion de la Visite Officielle
au MALI de M. Le Président de la
République du Dahomey
du 5 au 12 Octobre 1962

Le Président de la République
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Loi n° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
- VU la Loi n° 60-26/PR du 21 Juillet 1960 portant Création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi modificative subséquente n° 62-14 du 26 Février 1962 ;
- VU le Décret n° 61-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
- SUR la proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - Sont nommés et promus dans l'Ordre National du Dahomey à titre étranger pour prendre rang du 5 Octobre 1962 :

a) A LA DIGNITE DE GRAND CROIX :

M. KEITA Modibo	Président du Conseil du Gouvernement Chef de l'Etat de la République du MALI
-----------------	---

b) A LA DIGNITE DE GRAND-OFFICIER :

MM. DIARRA Idrissa	Secrétaire Politique de l'Union Soudanaise R.D.A.
--------------------	--

HAIDARA Mahamane Allassane^{ne} - Président de l'Assemblée Nationale

Le Général. SOUMARE Abdoulaye	Chef de l'Etat Major - Général de l'Armée malienne
-------------------------------	---

c) AU GRADE DE COMMANDEUR :

MM. KONE Jean-Marie	Ministre d'Etat chargé du Plan et de la Coordination des Affaires Economiques et Financières
---------------------	--

BA Ousman	Ministre de l'Intérieur, de l'Information et du Tourisme
-----------	---

BOCOUM Baréma	Ministre délégué à la Présidence, chargé des Affaires Etrangères
---------------	---

KEITA Mamadou Madeira	Ministre de la Justice
-----------------------	------------------------

N'DOURE Hamaciré	Ministre du Commerce et des Transports
------------------	--

KEITA Daba	Notable à Oulofobougou Bamako
------------	-------------------------------

d) AU GRADE D'OFFICIER :

Mmes. KEITA Mariame née TRAORE	Député à l'Assemblée Nationale
KEITA Hawa	Député-Maire, Secrétaire Général de la Section de Ségou
MM. COULIBALY Dramane	Député à l'Assemblée Nationale
DIAWARA Gabou	Commandant de la Gendarmerie Nationale de l'Etat Major
Capitaine. KONE Bala	Directeur au Ministère du Plan
Commandant. KONE Sékou	Conseiller Technique au Secrétariat d'Etat à l'Information
MARTINS Félix	Secrétaire Général de la Section de Bandiagara
SIDIBE Mamby	
TOGO Aldiouma	
Commandant. TRAORE Sékou	Chef de l'Etat Major de l'Armée Malienne

e) AU GRADE DE CHEVALIER :

Mmes. CAMARA Moussakoro	Présidente de Comité de quartier à Ségou
NIANG Haby	Présidente du Comité Féminin à Bandiagara
TEMBELY Toboro Yagou- no	Militante à Bandiagara
MM. DIAKITE Soulé	Président du Comité de Ouolofobougou
El Hadj. DIABATE Sékou	Notable à Dravéla - Bamako
DIALLO Moussa	Président du Comité de Badialan
KEITA Birama	Président du Comité de Darsalam
KEITA Hussein	Chef de Protocole de la République du Mali
Lieutenant. KONATE Bangaly	Commandant de la Fanfare
KONATE Mouctar	Président du Comité de Fangasso San
KONATE Mamadou	Commandant du Sous-Comité de Sogonafing
KONATE Amadou	Médecin Principal à Sikasso
KONE Bakary N° 1	Président du Comité de Missira Bamako
KONE Birama	Président du Comité de Niaréla Bamako
MACALOU Mamadou	Chef de Cabinet du Président de la République
MAIGA Sory	Président du Comité de Ouolofobougou-Bolibana
MAIGA Mahamane	Commis à l'Office du Niger à Markala
Lieutenant. OUOLOGUEN Abdoulaye	Aide de Camp du Président de la République

...../....

AU GRADE DE CHEVALIER (suite)

MM. SAMAKE Ousmane

Inspecteur Principal des Postes et Télé-
communications

SANGARE Bella

Président du Comité d'Hamdallaye Bamako

SOUMARE Mamadou

Président du Comité de Quinzambougou
Bamako

SY Demba

Président du Comité de Badialan II et III

THERA Zoumana

Président du Comité de Bougoudala - SAN

TIEMOKO Bassouma

Président du Comité de Dravéla Bamako

TOURE Kissima

Délégué du Maire de Bamako

TOURE Toufado

Commerçant à Mopti

TRAORE Amadou

Contrôleur Principal Chef de Bureau des
Douanes à Bamako

TRAORE Tiémoko

Président du Comité de Badalabougou Bamako

TRAORE Diadouga

Ancien Combattant - Président du Comité
de Bamako-Coura

TRAORE Aly

Président du Comité de Karaba San

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de
la République du Dahomey.-



H. M. A. G. A.